

leur profession. On ne peut attendre de la formation initiale, quelle que soit sa qualité, qu'elle prépare les futurs enseignants à tous les défis qu'ils auront à relever durant leur carrière. Au vu de l'évolution du profil démographique des élèves, de la longueur de la carrière de beaucoup d'enseignants et de la nécessité d'actualiser les connaissances et les compétences, la formation initiale des enseignants doit être considérée comme la première étape d'un développement permanent des enseignants. Comme de nombreuses compétences et pratiques pédagogiques s'acquièrent le mieux une fois en poste, un soutien devrait aussi être apporté aux enseignants au travers de programmes d'initiation et de tutorat durant les premières années de leur carrière, puis des mesures d'incitation devraient être proposées et des moyens mobilisés afin de leur permettre de participer à des activités de développement professionnel tout au long de leur carrière (voir l'indicateur D7).

INDICATEUR D6

■ **Autres faits marquants**

- **L'accès à la formation initiale d'enseignant**, quel que soit le niveau d'enseignement auquel ils se destinent, **est limité par des politiques de *numerus clausus* dans la moitié environ des pays dont les données sont disponibles.**
- **La durée de la formation initiale des enseignants varie plus dans l'enseignement préprimaire qu'à tout autre niveau d'enseignement** : de deux ans pour la certification de base en Corée et au Japon, à cinq ans en Autriche, au Chili, en France, en Islande et en Italie.
- **La formation des enseignants qui se destinent à l'enseignement préprimaire ou primaire est généralement organisée selon le modèle simultané**, qui prévoit de dispenser en même temps les cours dans les matières qui seront enseignées et les cours de pédagogie et de pratique ; **le modèle consécutif**, qui prévoit que la préparation pédagogique et pratique vient après les cours dans les matières qui seront enseignées, **est plus courant pour les enseignants qui se destinent au premier et au deuxième cycle de l'enseignement secondaire.**
- **Dans environ 80 % des pays dont les données sont disponibles, les futurs enseignants de la filière générale de l'enseignement secondaire doivent faire un stage et suivre des cours de pédagogie et de didactique, des cours dans les matières qu'ils enseigneront et des cours en sciences de l'éducation.** Des cours sur le développement de l'enfant et de l'adolescent sont également obligatoires dans deux tiers environ des pays, et le développement de compétences de recherche l'est aussi dans la moitié des pays.
- **Les diplômés d'une formation initiale d'enseignant, quel que soit le niveau d'enseignement visé, peuvent aussitôt commencer à enseigner dans 70 % environ des pays dont les données sont disponibles.** Dans 20 pays, les enseignants fraîchement diplômés sont pleinement qualifiés pour enseigner et n'ont pas d'autres exigences à satisfaire.
- **Les programmes formels d'initiation sont obligatoires dans la moitié environ des pays dont les données sont disponibles** ; dans la plupart des pays, ce sont des membres du personnel de l'établissement qui sont chargés d'encadrer les enseignants débutants.
- **Il est possible d'emprunter d'autres voies pour devenir enseignant dans la moitié environ des pays dont les données sont disponibles.** Ces voies consistent le plus souvent à suivre des cursus spécifiques dans des établissements traditionnels de formation d'enseignant.

Analyse

Formation initiale des enseignants

La formation initiale des enseignants influe – avec d'autres facteurs, dont l'image et le statut de la profession d'enseignant dans la société, les conditions de travail des enseignants et les conditions d'accès à la formation initiale – sur la qualité et la quantité de l'offre future d'enseignants. De plus, la nature des conditions d'accès à la formation détermine si la profession d'enseignant attire des candidats qualifiés venant d'horizons divers.

D6

Sélection à l'accès de la formation initiale des enseignants et critères de progression

Les diplômes requis pour accéder à la formation initiale d'enseignant varient peu entre les pays de l'OCDE et les pays partenaires. Il faut en général être titulaire au minimum du diplôme de fin d'études secondaires. Seules l'Autriche et la République slovaque permettent aux diplômés du premier cycle de l'enseignement secondaire d'accéder à la formation d'enseignant s'ils se destinent à l'enseignement préprimaire (voir le tableau D6.2c et les tableaux D6.2a, b et d, disponibles en ligne).

Par contraste, les autres conditions d'accès à la formation initiale des enseignants varient sensiblement entre les pays. Dans la moitié environ des pays dont les données sont disponibles, des politiques de *numerus clausus* règlementent l'accès à la formation initiale des enseignants. Dans la plupart des pays, ces politiques s'appliquent aux cursus préparant les enseignants à tous les niveaux d'enseignement (soit à l'accès, soit à un stade ultérieur de ces cursus). Toutefois, elles s'appliquent uniquement aux cursus préparant à un ou certains niveaux d'enseignement en Allemagne et en Irlande (à tous les niveaux, sauf à l'enseignement préprimaire), en Autriche (uniquement à l'enseignement préprimaire), au Danemark (à tous les niveaux, sauf au deuxième cycle de l'enseignement secondaire), en Espagne (uniquement à l'enseignement préprimaire et primaire) et au Luxembourg (à l'accès à une deuxième phase de formation initiale préparant à l'enseignement secondaire).

Des critères de sélection s'appliquent, en plus des diplômes requis, pour l'accès aux cursus préparant à tous les niveaux d'enseignement dans deux tiers environ des pays dont les données sont disponibles. Le plus souvent, les candidats sont sélectionnés en fonction de leur moyenne dans l'enseignement secondaire. C'est le cas dans les cursus préparant au premier cycle de l'enseignement secondaire dans 19 des 32 pays dont les données sont disponibles. Dans neuf pays, la sélection des candidats à la formation à suivre pour enseigner à ce niveau d'enseignement s'effectue en entretien, et dans neuf autres pays, elle s'effectue sur concours. Dans cinq pays, les candidats doivent passer un test normalisé pour vérifier qu'ils satisfont à certaines exigences minimales. Dans la grande majorité des pays où des critères de sélection sont utilisés, les candidats sont choisis sur la base d'une combinaison de critères. Dans 18 des 23 pays qui ont déclaré utiliser des critères de sélection à l'accès à la formation préparant à enseigner dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, plus d'un critère de sélection est appliqué.

La sélection à l'accès de la formation initiale d'enseignant est similaire quel que soit le niveau d'enseignement auquel elle prépare. Toutefois, il est un peu plus courant d'utiliser des critères de sélection, ultérieurement, durant la progression dans la formation initiale préparant à enseigner dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire : ces critères sont appliqués dans les cursus préparant à enseigner dans l'enseignement préprimaire dans 9 des 35 pays dont les données sont disponibles et qui utilisent de tels critères, et dans ceux préparant à enseigner dans la filière générale du deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans 12 pays sur 36.

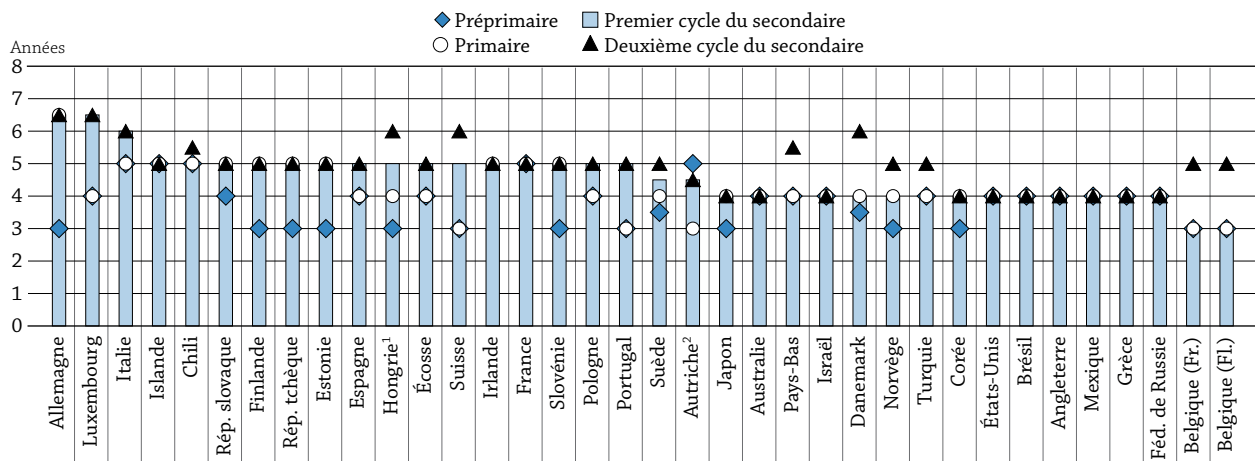
Durée de la formation initiale des enseignants

La durée de la formation initiale des enseignants qui se destinent à l'enseignement préprimaire varie grandement entre les 35 pays dont les données sont disponibles à ce sujet : de deux ans pour la certification de base en Corée et au Japon, à cinq ans en Autriche, au Chili, en France, en Islande et en Italie. Dans les pays dont les données sont disponibles au sujet de la formation initiale préparant à enseigner dans l'enseignement préprimaire et primaire, la durée de la formation est similaire dans 22 pays, mais plus longue si elle prépare à enseigner dans l'enseignement primaire plutôt que dans l'enseignement préprimaire, de 0.5 ou 1 an dans 5 pays, et de 2 ans dans 4 autres pays. En Allemagne, la durée de la formation initiale des enseignants augmente de 3.5 ans entre les deux niveaux d'enseignement ; l'Autriche est le seul pays où la formation initiale des enseignants est plus courte si elle prépare à l'enseignement primaire (3 ans) plutôt qu'à l'enseignement préprimaire (5 ans) (voir les tableaux D6.1a, b, c et d).

La durée de la formation initiale à suivre pour enseigner dans la filière générale du premier cycle de l'enseignement secondaire va de 3 ans en Autriche (pour enseigner dans l'enseignement secondaire rénové et le premier cycle de l'enseignement secondaire) et en Belgique, à 6 ans ou 6.5 ans en Allemagne, en Italie et au Luxembourg. Dans les 36 pays dont les données sont disponibles au sujet de la formation initiale à suivre pour enseigner dans le premier et

le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, la durée de la formation est similaire dans 25 pays, mais varie entre les autres pays. La formation initiale à suivre pour enseigner dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dure entre un semestre et un an de plus que celle préparant à enseigner dans le premier cycle de l'enseignement secondaire au Chili, en Hongrie, en Suède, en Suisse et en Turquie ; elle dure entre un an et demi et deux ans de plus en Belgique, au Danemark et aux Pays-Bas. La durée de la formation initiale à suivre pour enseigner dans la filière générale du deuxième cycle de l'enseignement secondaire va de 4 ans dans 10 pays à 6.5 ans en Allemagne et au Luxembourg (voir le graphique D6.2).

Graphique D6.2. Durée de la formation initiale des enseignants (2013)
Pour les enseignants en charge de matières générales dans des établissements publics



1. Année de référence : 2014.

2. Concerne uniquement les enseignants en poste dans un établissement d'enseignement secondaire académique, pour le premier cycle du secondaire.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la durée de la formation initiale des enseignants du premier cycle du secondaire.

Source : OCDE. Tableaux D6.1a, b, c et d. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/rse.htm).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933120423>

Organisation de la formation initiale des enseignants

Il existe, dans l'ensemble, deux modèles de formation des enseignants : le modèle simultané et le modèle consécutif. Dans les pays de l'OCDE et les pays partenaires, les cursus à suivre pour enseigner dans l'enseignement préprimaire et primaire s'organisent généralement selon le modèle simultané, qui prévoit que les cours dans les matières qui seront enseignées, la formation pédagogique et la pratique soient simultanés. C'est le cas dans les cursus préparant à enseigner dans l'enseignement préprimaire dans 23 des 35 pays dont les données sont disponibles, et dans ceux préparant à l'enseignement primaire dans 21 pays sur 36. Les cursus préparant à enseigner dans l'enseignement préprimaire ou primaire ne s'organisent selon le modèle consécutif, qui prévoit que la formation pédagogique et la pratique viennent après les cours dans les matières enseignées, qu'en Angleterre, au Brésil et en France. La tendance est différente dans les cursus préparant à enseigner dans la filière générale du premier et du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Le modèle simultané s'applique dans les cursus préparant à enseigner dans la filière générale du premier cycle de l'enseignement secondaire dans 13 des 36 pays dont les données sont disponibles, mais une combinaison du modèle simultané et du modèle consécutif s'y applique dans 13 autres pays. Le modèle simultané ne s'applique principalement dans les cursus préparant à enseigner dans la filière générale du deuxième cycle de l'enseignement secondaire qu'en Fédération de Russie, en Finlande, en Grèce, au Japon, en Pologne et en République slovaque. Dans 16 des 36 pays dont les données sont disponibles, des formations sont proposées à la fois selon le modèle simultané et consécutif, tandis que dans 13 pays, les étudiants doivent tout d'abord obtenir un diplôme tertiaire dans une ou plusieurs matières, avant de suivre une formation pédagogique et pratique (soit le modèle consécutif) (voir les tableaux D6.1a, b, c et d).

Parmi les 12 pays de l'OCDE dont les données sont disponibles sur les cursus qui préparent à enseigner dans les filières générale et professionnelle du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, la moitié organise ces cursus différemment pour les futurs enseignants de la filière professionnelle de l'enseignement secondaire que pour ceux qui se préparent à enseigner dans la filière générale. En Autriche, en Belgique (Communauté française) et aux Pays-Bas, les cursus préparant à enseigner dans la filière professionnelle sont organisés selon le modèle simultané –

la formation pédagogique et pratique et les cours dans les matières qui seront enseignées sont concomitants –, tandis que ceux préparant à enseigner dans la filière générale sont proposés à la fois selon le modèle simultané et le modèle consécutif (voir le tableau D6.1d).

Choix du contenu de la formation initiale des enseignants

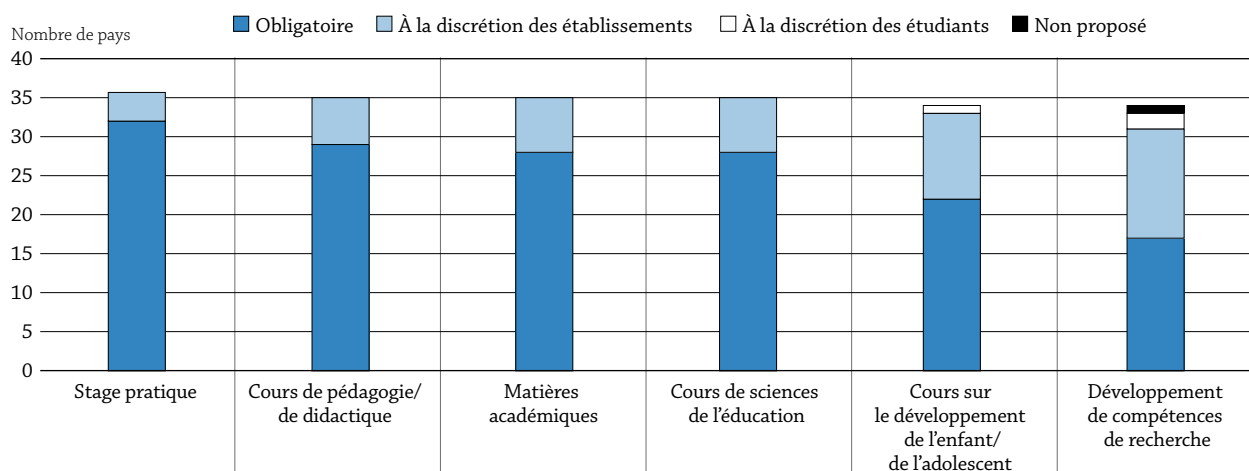
Les établissements d'enseignement supérieur sont presque systématiquement responsables de l'élaboration des programmes de cours dispensés lors de la formation initiale des enseignants. Ils jouent aussi un rôle dans la définition du cadre des programmes en Australie, au Chili, en Écosse, en Grèce, en Islande, au Mexique, en République tchèque et en Turquie. Dans deux tiers environ des pays dont les données sont disponibles, les autorités centrales ou nationales en charge de l'éducation définissent le cadre des programmes de cours à dispenser lors de la formation initiale des enseignants ; dans un tiers environ des pays, ces autorités sont également responsables de l'accréditation des programmes dispensés lors de la formation initiale des enseignants. Une instance indépendante travaillant pour le compte des autorités publiques est aussi souvent impliquée dans le choix des programmes de la formation initiale des enseignants ; sa fonction consiste le plus souvent à évaluer et/ou à accréditer les programmes de cours dispensés lors de la formation initiale des enseignants (dans la moitié environ des pays). Par ailleurs, les organisations professionnelles et les syndicats d'enseignant prodiguent des conseils et formulent des recommandations au sujet des programmes de cours dispensés lors de la formation initiale des enseignants dans la moitié environ des pays. Dans moins d'un tiers des pays, les établissements d'enseignement et l'inspection jouent un rôle dans le choix des programmes de cours dispensés lors de la formation initiale des enseignants. Les autorités locales, municipales, infrarégionales et/ou régionales ne sont impliquées dans le choix des programmes de cours dispensés lors de la formation initiale des enseignants qu'au Brésil, en Corée, au Danemark, en Fédération de Russie, en Finlande (pour l'organisation des stages) et en Norvège (voir les tableaux D6.4a, b, c et d, disponibles en ligne).

Programmes des cours dispensés lors de la formation initiale des enseignants

Dans la grande majorité des pays de l'OCDE et des pays partenaires, les futurs enseignants qui se destinent à la filière générale du premier cycle de l'enseignement secondaire doivent suivre des cours de pédagogie et de didactique, des cours dans les matières qu'ils enseigneront et des cours de sciences de l'éducation, et faire un stage pratique. Ces éléments sont obligatoires dans 80 % environ des pays dont les données sont disponibles. Les cours sur le développement de l'enfant/de l'adolescent sont aussi obligatoires dans deux tiers environ des pays dont les données sont disponibles, tandis que des éléments sur le développement de compétences de recherche le sont dans la moitié des pays dont les données sont disponibles. Dans 14 des 32 pays à l'étude, les établissements de formation des enseignants décident d'inclure ou non le développement des compétences de recherche dans le programme (voir le graphique D6.3 et le tableau D6.3c). Les axes de formation sont similaires pour les enseignants qui se destinent à la filière générale du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (voir le tableau D6.3d, disponible en ligne).

Graphique D6.3. Contenu de la formation initiale des enseignants (2013)

Pour les enseignants en charge de matières générales dans des établissements publics du premier cycle du secondaire



Les catégories de contenus sont classées par ordre décroissant du nombre de pays déclarant qu'elles sont obligatoires.

Source : OCDE, Tableau D6.3c. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/rse.htm).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933120442>

Le contenu de la formation initiale des enseignants varie peu selon que les cursus préparent à enseigner dans la filière générale ou professionnelle, et dans les différents niveaux d'enseignement, à l'exception des matières académiques. Les matières académiques sont obligatoires dans 20 des 33 pays dont les données sont disponibles dans les cursus préparant à enseigner dans l'enseignement préprimaire ; il est logiquement plus courant qu'elles soient obligatoires dans les cursus préparant à enseigner dans la filière générale du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (c'est le cas dans 28 des 34 pays à l'étude). De plus, les cours dans les matières académiques sont spécifiques dans les cursus à suivre pour enseigner dans l'enseignement préprimaire dans environ deux tiers des pays, et pour enseigner dans l'enseignement primaire dans environ trois quarts des pays, mais ne le sont dans les cursus préparant à enseigner dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire que dans un tiers des pays. Dans deux pays sur trois environ, des cours communs sont suivis par tous les futurs enseignants, quel que soit le niveau d'enseignement auquel ils se destinent. Il peut dès lors être plus facile pour les enseignants de passer d'un niveau d'enseignement à l'autre (voir le tableau D6.3c et les tableaux D6.3a, b et d, disponibles en ligne).

Au Chili, aux États-Unis et en France, le contenu de la formation des enseignants est laissé entièrement à la discrétion des établissements de formation. En France, toutefois, les éléments obligatoires de la formation initiale des enseignants ont été définis dans le cadre d'une réforme en vigueur depuis l'année académique 2013/14.

Un stage pratique est obligatoire pour enseigner à tous les niveaux d'enseignement dans la grande majorité des pays de l'OCDE et des pays partenaires dont les données sont disponibles. Toutefois, l'organisation et la durée obligatoire de ce stage varient sensiblement. Les futurs enseignants qui se destinent à la filière générale du premier cycle de l'enseignement secondaire doivent faire un stage obligatoire dans 32 des 36 pays dont les données sont disponibles. Dans la moitié environ des 22 pays dont les données sont disponibles, le stage dure généralement entre 70 et 120 jours. Toutefois, il ne dure pas plus de 40 jours en Corée, en Espagne, en Fédération de Russie, au Japon et en Turquie, mais dure au moins 282 jours en Allemagne. Quand un stage est un élément obligatoire de la formation des enseignants, des enseignants tuteurs de l'établissement où s'effectue le stage sont systématiquement responsables de l'encadrement des futurs enseignants en stage. Dans 27 des 35 pays dont les données sont disponibles, des membres du personnel de l'établissement de formation sont également impliqués ; la direction de l'établissement l'est aussi dans 20 pays. Par contraste, les autorités locales en charge de l'éducation ne sont également impliquées dans l'encadrement des enseignants en stage qu'aux États-Unis et au Mexique ; l'inspection n'y est aussi impliquée qu'au Mexique (voir le tableau D6.3c).

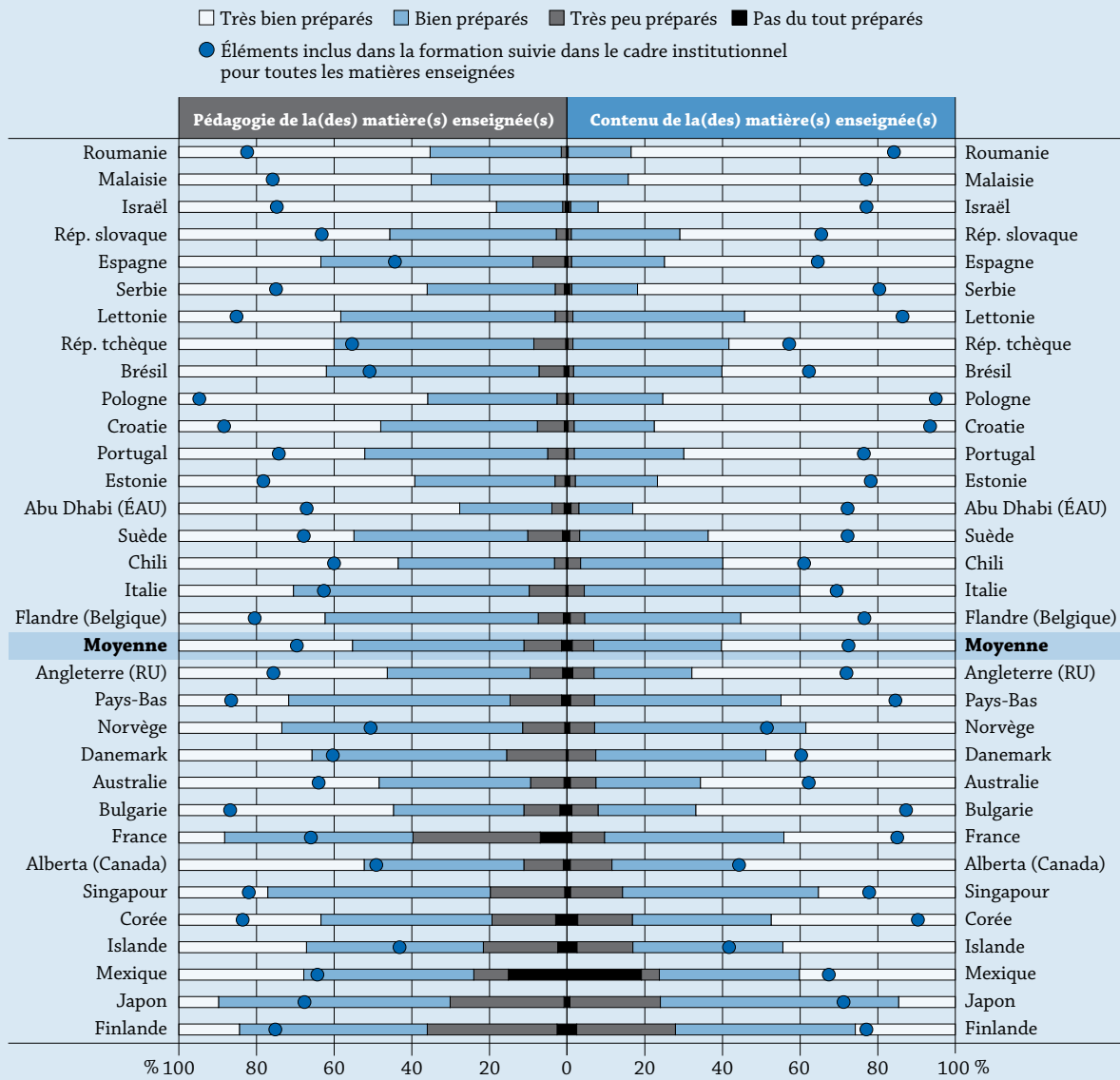
Encadré D6.1. Les enseignants suivent-ils une formation pédagogique, un stage pratique et des cours spécifiques aux matières qu'ils enseigneront dans toutes ces matières ou dans certaines seulement ? S'estiment-ils bien préparés pour exercer leur profession ?

La structure, le contenu et l'orientation de la formation initiale des enseignants varient largement d'un pays à l'autre. Toutefois, les cursus leur offrent généralement la possibilité d'acquérir une expérience pratique, en plus de la préparation pédagogique et de la formation à l'enseignement de certaines matières. Selon les résultats de l'édition de 2013 de l'Enquête internationale sur l'enseignement et l'apprentissage (*Teaching and Learning International Survey*, TALIS) de l'OCDE, la plupart des enseignants ont suivi dans le cadre institutionnel une formation alliant des cours de pédagogie, des cours dans les matières qu'ils enseigneront, ainsi qu'une composante pratique, dans toutes ces matières ou une partie d'entre elles. En moyenne, 72 % des enseignants ont déclaré avoir suivi dans le cadre institutionnel une formation comportant des cours dans toutes les matières qu'ils enseignent actuellement. De plus, 23 % des enseignants ont indiqué qu'ils avaient suivi au préalable des cours dans quelques-unes des matières qu'ils enseignent. En Islande et en Alberta (Canada), moins de la moitié des enseignants (42 % et 44 %, respectivement) ont déclaré avoir suivi dans le cadre institutionnel une formation comportant des cours dans toutes les matières qu'ils enseignent : nombreux sont donc ceux qui enseignent des matières qu'ils n'ont pas été spécifiquement préparés à enseigner durant leur formation dans le cadre institutionnel. Quelque 70 % des enseignants en poste dans le premier cycle de l'enseignement secondaire ont déclaré que la formation qu'ils avaient suivie dans le cadre institutionnel comportait des cours de pédagogie dans toutes les matières qu'ils enseignent, et 23 %, dans quelques-unes de ces matières. Les pourcentages sont similaires s'agissant de la composante pratique : en moyenne, 67 % des enseignants ont indiqué qu'ils ont suivi dans le cadre institutionnel une formation comportant un volet pratique dans toutes les matières qu'ils enseignent, et 22 %, dans quelques-unes de ces matières.

...

Graphique D6.a. Sentiment des enseignants d'être préparés à l'enseignement (2013)

Pourcentage d'enseignants du premier cycle du secondaire selon qu'ils estiment avoir été « très bien préparés », « bien préparés », « très peu préparés » ou « pas du tout préparés » à enseigner la ou les matières qu'ils enseignent quant au contenu et à la pédagogie, et mesure dans laquelle ces éléments faisaient partie de la formation qu'ils ont suivie dans le cadre institutionnel



Les pays sont classés par ordre croissant en fonction du pourcentage d'enseignants selon qu'ils s'estiment « pas du tout préparés » ou « très peu préparés » au contenu de la ou des matières qu'ils enseignent.

Source : OCDE (2014), *Résultats de TALIS 2013 : Une perspective internationale sur l'enseignement et l'apprentissage*, TALIS, Éditions OCDE.
 StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933041136>

Dans l'ensemble, les enseignants estiment que la formation qu'ils ont suivie dans le cadre institutionnel les a bien préparés à exercer leur profession. En moyenne, 93 % des enseignants ont déclaré être bien, voire très bien préparés à enseigner le contenu des matières qu'ils enseignent, et 89 % d'entre eux estiment être bien, voire très bien préparés aux volets pédagogique et pratique des matières qu'ils enseignent. Il est toutefois frappant de constater qu'en Finlande, au Japon et au Mexique, un enseignant sur quatre environ ne s'estime pas préparé ou qu'en partie préparé par rapport au contenu et à l'aspect pédagogique ou pratique des matières qu'il enseigne.

Niveau de formation des enseignants

La qualification délivrée aux étudiants qui réussissent la formation d'enseignant montre non seulement le niveau des connaissances et de compétences que ces enseignants fraîchement diplômés ont acquis, mais elle peut également être révélatrice du statut social des enseignants (OCDE, 2005).

La qualification délivrée à l'issue d'une formation d'enseignant relève de l'enseignement tertiaire dans la quasi-totalité des pays. Toutefois, le niveau de la qualification obtenue à l'issue d'un cursus préparant à enseigner dans l'enseignement préprimaire varie davantage entre les pays. L'enseignement préprimaire est ouvert aux diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en République slovaque, et aux diplômés de l'enseignement post-secondaire non tertiaire (niveau 4 de la CITE) en Autriche. Dans 25 des 35 pays dont les données sont disponibles, il faut être diplômé de l'enseignement tertiaire de type A à l'issue d'une formation initiale d'enseignant pour enseigner à ce niveau ; dans 6 pays, la formation initiale d'enseignant est sanctionnée par un diplôme tertiaire de type B. Par contraste, dans 35 des 36 pays dont les données sont disponibles, il faut être diplômé de l'enseignement tertiaire de type A pour enseigner dans la filière générale du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (voir les tableaux D6.1a, b, c et d).

Un master n'est requis pour enseigner dans l'enseignement préprimaire qu'en Angleterre, en France, en Islande et en Italie ; un master est requis pour enseigner dans l'enseignement primaire dans 11 des 35 pays dont les données sont disponibles, et dans la filière générale du premier cycle de l'enseignement secondaire dans 17 pays et du deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans 22 pays.

Lorsque les conditions à remplir pour enseigner varient entre la filière professionnelle et la filière générale, c'est le plus souvent parce que la formation initiale à suivre pour enseigner en filière professionnelle est plus courte et que la qualification délivrée est d'un niveau inférieur. Dans huit pays, la formation initiale à suivre pour enseigner dans la filière professionnelle du deuxième cycle de l'enseignement secondaire est plus courte ; dans six pays, les enseignants doivent être titulaires d'un diplôme de licence pour enseigner dans la filière professionnelle, mais d'un master pour enseigner dans la filière générale (voir le tableau D6.1d).

Conditions d'accès à la profession d'enseignant

Les conditions d'accès à la profession d'enseignant sont pratiquement identiques dans tous les niveaux d'enseignement, ainsi qu'en filière générale et professionnelle. Les diplômés à l'issue d'une formation initiale d'enseignant peuvent aussitôt commencer à enseigner dans l'enseignement primaire et dans le premier et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans 25 des 35 pays dont les données sont disponibles, ainsi que dans l'enseignement préprimaire dans 24 des 34 pays dont les données sont disponibles. Dans 20 pays, ces diplômés sont pleinement qualifiés pour enseigner dans tous les niveaux d'enseignement et ne doivent remplir aucune autre condition (voir le tableau D6.5c et les tableaux D6.5a, b et d, disponibles en ligne).

Par contraste, ils doivent réussir un concours pour commencer à enseigner au Brésil, en Corée, en Espagne, en France, au Mexique et en Turquie. Au Japon, les candidats doivent réussir un concours et décrocher une licence ; c'est également le cas en Grèce, où ils doivent aussi réussir un test normalisé. Au Luxembourg, les candidats qui se destinent à l'enseignement préprimaire ou primaire doivent réussir un concours et un test normalisé dans les trois langues nationales. En Australie et en Autriche (dans la filière académique du premier et du deuxième cycle de l'enseignement secondaire), les candidats doivent décrocher une licence avant de commencer à enseigner.

Dans 14 des 35 pays dont les données sont disponibles, réussir une période probatoire fait partie des conditions à remplir pour être pleinement qualifié pour enseigner dans la filière générale du premier cycle de l'enseignement secondaire. En Angleterre, en Écosse, en Grèce, en Israël et en Suède, les diplômés doivent à la fois décrocher une licence et réussir une période probatoire pour être pleinement qualifiés pour enseigner.

Programmes formels d'initiation

Il est désormais établi que la qualité de l'expérience professionnelle vécue par les enseignants lors de leurs premières années d'exercice est un facteur déterminant dans leur décision de rester ou non enseignants. Bien conçus, des programmes d'initiation et d'appui pour les enseignants débutants peuvent améliorer les taux de rétention des enseignants et, plus généralement, améliorer aussi l'efficacité et la satisfaction professionnelle des nouveaux enseignants (OCDE, 2005).

Les programmes formels d'initiation sont obligatoires dans la moitié environ des pays dont les données sont disponibles et sont similaires à tous les niveaux d'enseignement. Ils sont, par exemple, obligatoires pour les enseignants en poste dans le premier cycle de l'enseignement secondaire dans 18 des 33 pays dont les données sont disponibles, et sont laissés à la discrétion des établissements dans 8 autres pays. Dans la plupart des pays où ces

programmes sont obligatoires (soit dans 13 pays sur 18), les nouveaux enseignants doivent réussir leur programme d'initiation pour être pleinement qualifiés. Le programme d'initiation n'est obligatoire, sans pour autant compter parmi les conditions à remplir pour être pleinement qualifié pour enseigner dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, qu'en Corée, en Estonie, au Japon et au Mexique. La durée des programmes d'initiation va d'un mois au plus en Corée, en Grèce et au Mexique, à 24 mois en Hongrie (la durée moyenne est de 10.6 mois) dans les 20 pays dont les données sont disponibles (voir le tableau D6.5c et les tableaux D6.5a, b et d, disponibles en ligne).

Dans les programmes d'initiation pour enseignants débutant dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, d'autres enseignants de l'établissement font office de tuteurs dans la plupart des pays (dans 23 des 25 pays dont les données sont disponibles) ; la direction de l'établissement est également responsable de l'encadrement des enseignants débutants dans 21 des 25 pays. Il est moins courant que des personnes extérieures à l'établissement participent à l'encadrement des nouvelles recrues : des membres du personnel des établissements de formation d'enseignant ne sont, par exemple, impliqués que dans un tiers environ des pays, tandis que l'inspection et les autorités locales en charge de l'éducation ne le sont que dans quatre pays. Dans la moitié environ des pays dont les données sont disponibles et où des programmes d'initiation sont obligatoires, ceux-ci sont organisés conjointement par l'établissement et l'institution où les nouvelles recrues ont suivi leur formation d'enseignant ou le ministère.

Dans deux pays sur trois, les personnes encadrant les enseignants débutant dans le premier cycle de l'enseignement secondaire ne doivent pas remplir de conditions spécifiques de formation, mais elles bénéficient d'une certaine forme de compensation dans certains de ces pays. Elles reçoivent une prime salariale dans 8 des 21 pays dont les données sont disponibles et où des programmes d'initiation existent, et des heures de récupération dans 3 de ces pays.

Voies parallèles menant à la profession d'enseignant

Dans de nombreux pays, les individus qui ont acquis de l'expérience dans d'autres domaines que l'enseignement et qui n'ont pas de qualification pédagogique peuvent emprunter d'autres voies pour devenir enseignants. Ces possibilités peuvent se développer en réponse à la pénurie d'enseignants ou dans le but d'élargir la base de recrutement.

D'autres voies existent dans la moitié environ des pays dont les données sont disponibles. Quelques pays seulement ont pu indiquer le pourcentage d'enseignant débutants ayant emprunté d'autres voies pour le devenir. Ces enseignants ayant emprunté d'autres voies, que l'on appelle les candidats externes, sont au moins 10 % en Angleterre (dans l'enseignement primaire et secondaire) et en Israël (dans l'enseignement préprimaire et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire). Ces candidats externes sont 12 % et 20 % respectivement dans le premier cycle et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire en Belgique (Communauté française) (voir les tableaux D6.6a, b, c et d, disponibles en ligne).

Dans la plupart des pays qui ont déclaré l'existence de voies parallèles pour devenir enseignants, ces candidats externes doivent suivre une formation dans les établissements traditionnels de formation d'enseignant, même s'il est souvent possible de devenir enseignant sans formation spécifique sous certaines conditions. Parmi les autres voies parallèles, citons les formations dans le cadre institutionnel ou à distance. Aux Pays-Bas, les candidats externes peuvent commencer à enseigner aussitôt après avoir réussi un test d'aptitude et bénéficient dans les deux ans qui suivent d'une formation et d'un appui qui les aident à devenir pleinement qualifiés pour enseigner.

Encadré D6.2. Les enseignants moins expérimentés ont-ils accès à des programmes d'initiation et y participent-ils ?

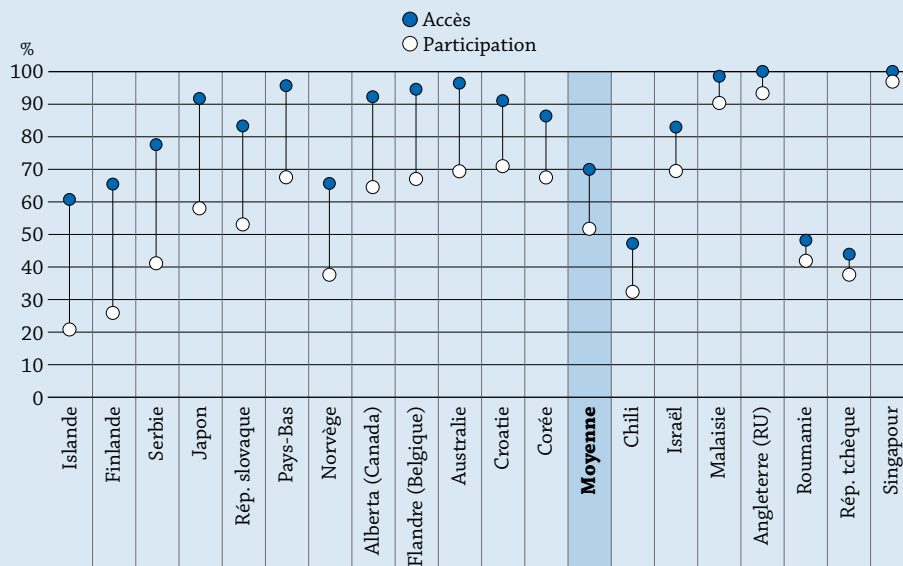
Pour déterminer avec précision dans quelle mesure des programmes d'initiation existent et les nouvelles recrues y participent, il faut disposer de données sur le taux de participation des enseignants qui y ont accès lorsqu'ils remplissent les conditions requises (c'est-à-dire lorsqu'ils débutent leur carrière ou arrivent dans un nouvel établissement). Malheureusement, l'enquête TALIS n'a pas recueilli de données à ce sujet. L'analyse ci-dessous porte dès lors sur les enseignants qui ont moins de trois années d'exercice ou qui sont en poste depuis moins de trois ans dans leur établissement actuel. Réduire l'échantillon à ces enseignants moins expérimentés diminue le temps qui peut s'être écoulé depuis qu'ils ont pu prétendre pour la première fois à un programme d'initiation et multiplie les chances qu'ils travaillent toujours dans leur premier établissement (dont les chefs d'établissement ont fourni des données sur les programmes d'initiation).

...

Selon l'édition de 2013 de l'enquête TALIS, quelque 70 % des enseignants sont en poste depuis peu dans le premier cycle de l'enseignement secondaire dans un établissement où des programmes d'initiation sont proposés, selon le chef d'établissement, mais un peu plus de la moitié de ces enseignants seulement ont déclaré y avoir participé. En d'autres termes, certains des enseignants qui ont accès à des programmes d'initiation n'en tirent pas nécessairement parti. En Malaisie, en République tchèque, en Roumanie, à Singapour et en Angleterre (Royaume-Uni), le taux de participation aux programmes d'initiation dérivé des réponses des enseignants semble correspondre au nombre de ces programmes dérivé des réponses des chefs d'établissement, signe que la plupart des enseignants tirent parti des programmes d'initiation auxquels ils peuvent prétendre.

Graphique D6.b. Accès et participation des nouveaux enseignants à des programmes formels d'initiation (2013)

Pourcentage d'enseignants du premier cycle du secondaire qui ont moins de trois années d'expérience dans leur établissement et moins de trois années d'expérience en tant qu'enseignant au total, qui travaillent dans un établissement dont le chef d'établissement déclare le niveau d'accès suivant à des programmes formels d'initiation, et pourcentage d'enseignants répondant aux mêmes caractéristiques qui déclarent avoir participé à des programmes formels d'initiation^{1, 2}




1. Les données sur l'accès à des programmes d'initiation sont tirées du questionnaire à l'intention des chefs d'établissement, tandis que les données sur la participation à ces programmes sont tirées du questionnaire à l'intention des enseignants. Les enseignants étaient invités à répondre sur leur participation à un programme d'initiation durant leur premier emploi régulier en tant qu'enseignant.

2. Les données présentées dans ce graphique concernent les programmes formels d'initiation uniquement. Elles ne prennent donc pas en compte la participation ou l'accès à des activités informelles d'initiation ne s'inscrivant pas dans un programme d'initiation ou une présentation générale ou d'ordre administratif de l'établissement.

Les pays sont classés par ordre décroissant en fonction de l'écart entre l'accès et la participation à des programmes d'initiation. Les pays dont le pourcentage d'enseignants ayant moins de trois années d'expérience dans leur établissement et moins de trois années d'expérience en tant qu'enseignant est inférieur à 5 % ne figurent pas dans ce graphique.

Source : OCDE (2014), *Résultats de TALIS 2013 : Une perspective internationale sur l'enseignement et l'apprentissage*, TALIS, Éditions OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933041459>

Définitions

Par **voies parallèles**, on entend les mécanismes permettant aux individus ayant acquis de l'expérience professionnelle dans d'autres secteurs que l'éducation, et qui ne sont pas pleinement qualifiés pour enseigner, de commencer à enseigner. On appelle « candidats externes » les individus qui empruntent des voies parallèles pour devenir enseignants.

Par **concours**, on entend les examens organisés par les autorités locales, régionales ou nationales pour sélectionner les candidats les plus brillants en vue de pourvoir un nombre de postes limités accessibles à des enseignants en formation et/ou qualifiés dans le système public d'éducation.

Par formation d'enseignant organisée selon le **modèle simultané**, on entend les cursus dans lesquels les cours dans les matières qui seront enseignées et la préparation pédagogique et pratique sont simultanés.

Par formation d'enseignant organisée selon le **modèle consécutif**, on entend les cursus dans lesquels la préparation pédagogique et pratique vient après les cours dans les matières qui seront enseignées. Dans ce modèle, les étudiants suivent une formation tertiaire (de type A ou B) dans une ou plusieurs matières avant de suivre des cours théoriques et pratiques de pédagogie.

Par **accréditation**, on entend un titre (certification ou attestation) délivré par une institution ou une agence gouvernementale qui atteste la qualification de l'enseignant et sa capacité à enseigner dans le système public d'éducation. Ce titre vient en supplément des diplômes.

Par **programme d'initiation**, on entend un éventail d'activités structurées et répétées destinées à faciliter les premiers pas des enseignants, que ce soit par du tutorat d'enseignants expérimentés, des activités effectuées en collaboration avec d'autres enseignants débutants, etc. Les programmes d'initiation se distinguent des stages pratiques qui sont effectués dans le cadre de la formation initiale.

Par **formation initiale des enseignants**, on entend la formation théorique et pratique suivie par les étudiants dans le cadre institutionnel pour obtenir le diplôme requis pour enseigner dans les établissements publics (à l'exclusion des voies parallèles). La formation initiale des enseignants désigne à la fois les cours suivis dans les matières qui seront enseignées et la préparation pédagogique et pratique, même s'ils sont organisés de façon consécutive.

Par **numerus clausus**, on entend le fait de limiter l'accès des étudiants à la formation initiale des enseignants.

Par **période probatoire**, on entend la situation particulière au regard de l'emploi dans laquelle se trouvent les enseignants débutants qui doivent satisfaire à des exigences durant une certaine période. Dans certains pays, les enseignants sont tenus de passer par cette expérience professionnelle spécifique pour être agréés.

Par **stage**, on entend les cours supervisés/guidés que donnent les futurs enseignants dans le cadre de leur formation initiale afin de tirer parti de l'expertise pédagogique d'enseignant expérimentés.

Méthodologie

Les données se rapportent à l'année scolaire 2012/13 et proviennent de l'Enquête OCDE-INES de 2013 sur le développement des connaissances et compétences des enseignants.

Des remarques spécifiques concernant les définitions et les méthodes appliquées dans chaque pays à propos de cet indicateur figurent à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/rse.htm).

Note concernant les données d'Israël

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

OCDE (2005), *Le rôle crucial des enseignants : Attirer, former et retenir des enseignants de qualité*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264018051-fr>.

OCDE (2014), *Résultats de TALIS 2013 : Une perspective internationale sur l'enseignement et l'apprentissage*, TALIS, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264214293-fr>.

Tableaux de l'indicateur D6

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933120252>

Tableau D6.1a Formation initiale des enseignants et accès à la profession, préprimaire (2013)

Tableau D6.1b Formation initiale des enseignants et accès à la profession, primaire (2013)

Tableau D6.1c Formation initiale des enseignants et accès à la profession, premier cycle du secondaire (2013)

Tableau D6.1d Formation initiale des enseignants et accès à la profession, deuxième cycle du secondaire (2013)

...

WEB	Tableau D6.2a	Conditions pour l'accès et la progression dans la formation initiale d'enseignant, préprimaire (2013)
WEB	Tableau D6.2b	Conditions pour l'accès et la progression dans la formation initiale d'enseignant, primaire (2013)
	Tableau D6.2c	Conditions pour l'accès et la progression dans la formation initiale d'enseignant, premier cycle du secondaire (2013)
WEB	Tableau D6.2d	Conditions pour l'accès et la progression dans la formation initiale d'enseignant, deuxième cycle du secondaire (2013)
WEB	Tableau D6.3a	Contenu de la formation initiale d'enseignant, préprimaire (2013)
WEB	Tableau D6.3b	Contenu de la formation initiale d'enseignant, primaire (2013)
	Tableau D6.3c	Contenu de la formation initiale d'enseignant, premier cycle du secondaire (2013)
WEB	Tableau D6.3d	Contenu de la formation initiale d'enseignant, deuxième cycle du secondaire (2013)
WEB	Tableau D6.4a	Rôle des entités et niveaux de l'exécutif dans les décisions concernant le contenu des programmes de formation initiale des enseignants, préprimaire (2013)
WEB	Tableau D6.4b	Rôle des entités et niveaux de l'exécutif dans les décisions concernant le contenu des programmes de formation initiale des enseignants, primaire (2013)
WEB	Tableau D6.4c	Rôle des entités et niveaux de l'exécutif dans les décisions concernant le contenu des programmes de formation initiale des enseignants, premier cycle du secondaire (2013)
WEB	Tableau D6.4d	Rôle des entités et niveaux de l'exécutif dans les décisions concernant le contenu des programmes de formation initiale des enseignants, deuxième cycle du secondaire (2013)
WEB	Tableau D6.5a	Accès à la profession d'enseignant, préprimaire (2013)
WEB	Tableau D6.5b	Accès à la profession d'enseignant, primaire (2013)
	Tableau D6.5c	Accès à la profession d'enseignant, premier cycle du secondaire (2013)
WEB	Tableau D6.5d	Accès à la profession d'enseignant, deuxième cycle du secondaire (2013)
WEB	Tableau D6.6a	Voies parallèles pour l'accès à la profession d'enseignant, préprimaire (2013)
WEB	Tableau D6.6b	Voies parallèles pour l'accès à la profession d'enseignant, primaire (2013)
WEB	Tableau D6.6c	Voies parallèles pour l'accès à la profession d'enseignant, premier cycle du secondaire (2013)
WEB	Tableau D6.6d	Voies parallèles pour l'accès à la profession d'enseignant, deuxième cycle du secondaire (2013)

Tableau D6.1a. **Formation initiale des enseignants et accès à la profession, préprimaire (2013)**

Dans les établissements d'enseignement publics

	Durée totale de la formation initiale d'enseignant, en années	Organisation prédominante de la formation initiale d'enseignant	Type de qualification de la CITE délivrée à l'issue de la formation initiale d'enseignant	Pour les qualifications de type CITE 5A, niveau du diplôme délivré	Existence de critères de sélection pour l'accès à la formation initiale d'enseignant	Existence de critères de sélection pour la progression dans la formation initiale d'enseignant	Les diplômés de la formation initiale d'enseignant peuvent commencer à enseigner directement	Les nouveaux enseignants sont pleinement qualifiés/fonctionnaires directement	Existence de programmes formels d'initiation	Existence de voies parallèles	
	(1)	(2)	(4)	(5)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	
OCDE	Australie	4	Simultanée	5A	Licence	Oui	Non	Non	Oui	À la discrétion des établissements	Oui
	Autriche	5	Simultanée	4	a	Oui	a	Oui	Oui	Non proposés	Non
	Belgique (Fl.)	3	Simultanée	5B	a	Non	a	Oui	Oui	À la discrétion des établissements	Oui
	Belgique (Fr.)	3	Simultanée	5B	a	Non	a	Oui	Oui	À la discrétion des établissements	Oui
	Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chili	5	Simultanée & consécutive	5A	Licence	Non	Non	Oui	Oui	Non proposés	Non
	République tchèque	3	Simultanée	5A	Licence	Oui	Oui	Oui	Oui	À la discrétion des établissements	Non
	Danemark	3.5	Simultanée	5B	a	Oui	Non	Oui	Oui	À la discrétion des établissements	Oui
	Angleterre	4	Consécutive	5A	Master	Oui	Non	Oui	Non	Obligatoires	Oui
	Estonie	3	Simultanée	5A	Licence	Oui	Oui	Oui	Oui	Obligatoires	Non
	Finlande	3	Simultanée	5A	Licence	Oui	a	Oui	Oui	Non proposés	Oui
	France	5	Consécutive	5A	Master	Non	Non	Non	Non	Obligatoires	Oui
	Allemagne	3	Simultanée & consécutive	5B	a	m	a	Oui	Oui	a	Oui
	Grèce	4	Simultanée	5A	Licence	Oui	a	Non	Non	Obligatoires	Non
	Hongrie	3	Simultanée	5A	Licence	Oui	a	Oui	Non	Obligatoires	m
	Islande	5	Simultanée	5A	Master	Non	Non	Oui	Oui	Non proposés	Non
	Irlande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Israël	4	Simultanée & consécutive	5A	Licence	Oui	Oui	Oui	Non	Obligatoires	Oui
	Italie	5	Simultanée	5A	Master	Oui	a	Oui	Non	Obligatoires	Non
	Japon	2, 4	Simultanée	5B, 5A	a	Oui	a	Non	Oui	Obligatoires	Oui
	Corée	2-4	Simultanée & consécutive	5B, 5A	a	Oui	a	Non	Oui	Obligatoires	Non
	Luxembourg	4	Simultanée	5A	Licence	Non	a	Non	Non	Non proposés	Non
	Mexique	4	Simultanée	5A	Licence	Non	Non	Non	Oui	Obligatoires	Oui
	Pays-Bas	4	Simultanée	5A	Licence	Non	Oui	Oui	Oui	Non proposés	Oui
	Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Norvège	3	Simultanée	5A	Licence	Non	a	Oui	Oui	À la discrétion des établissements	Oui
	Pologne	5, 3	Simultanée	5A	Master, licence	Non	Non	Oui	Oui	Non proposés	Oui
	Portugal	3	Simultanée & consécutive	5A	Licence	Oui	Non	Oui	Non	Non proposés	Non
	Écosse	4	Simultanée & consécutive	5A	Licence	Oui	Oui	Oui	Non	Obligatoires	Non
	République slovaque	4	Simultanée	3	a	Oui	Non	Oui	Oui	Obligatoires	Non
	Slovénie	3	Simultanée & consécutive	5A	Licence	Oui	Oui	Oui	Non	À la discrétion des établissements	Oui
	Espagne	4	Simultanée	5A	Licence	Oui	a	Non	Non	Non proposés	Non
Suède	3.5	Simultanée & consécutive	5A	Licence	Oui	a	Oui	Non	Obligatoires	Oui	
Suisse	3	Simultanée	5A	Licence	Non	Non	Oui	Oui	m	m	
Turquie	4	Simultanée	5A	Licence	Oui	a	Non	Non	Obligatoires	Non	
États-Unis	4	Simultanée & consécutive	5A	Licence	Oui	Oui	m	m	À la discrétion des établissements	Oui	
Partenaires	Brésil	4	Consécutive	5B	a	Oui	a	Non	Non	m	Non
	Fédération de Russie	4	Simultanée	5B	a	Oui	Oui	Oui	Oui	Non proposés	Oui

Remarques : les colonnes montrant la durée de la formation pour les modèles consécutifs (soit la colonne 3) et les pourcentages de nouveaux enseignants ou d'enseignants en poste ayant achevé leur formation initiale d'enseignant (soit les colonnes 6-7) peuvent être consultées en ligne (voir le StatLink ci-dessous).

Les États fédéraux ou les pays dont le système d'éducation est fortement décentralisé peuvent appliquer des réglementations différentes selon les États, provinces ou régions. Pour plus de précisions, consulter l'annexe 3.

1. Année de référence : 2014.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/rse.htm).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933120271>

Tableau D6.1b. **Formation initiale des enseignants et accès à la profession, primaire (2013)**

Dans les établissements d'enseignement publics

	Durée totale de la formation initiale d'enseignant, en années	Organisation prédominante de la formation initiale d'enseignant	Type de qualification de la CITE délivrée à l'issue de la formation initiale d'enseignant	Pour les qualifications de type CITE SA, niveau du diplôme délivré	Existence de critères de sélection pour l'accès à la formation initiale d'enseignant	Existence de critères de sélection pour la progression dans la formation initiale d'enseignant	Les diplômés de la formation initiale d'enseignant peuvent commencer à enseigner directement	Les nouveaux enseignants sont pleinement qualifiés/ fonctionnaires directement	Existence de programmes formels d'initiation	Existence de voies parallèles	
	(1)	(2)	(4)	(5)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	
OCDE	Australie	4	Simultanée & consécutive	5A	Licence, autre	Oui	Non	Non	Oui	À la discrétion des établissements	m
	Autriche	3	Simultanée	5A	Licence	Oui	a	Oui	Oui	Non proposés	Non
	Belgique (Fl.)	3	Simultanée	5B	a	Non	a	Oui	Oui	À la discrétion des établissements	Oui
	Belgique (Fr.)	3	Simultanée	5B	a	Non	a	Oui	Oui	À la discrétion des établissements	Oui
	Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chili	5	Simultanée & consécutive	5A	Licence	Non	Non	Oui	Oui	Non proposés	Non
	République tchèque	5	Simultanée	5A	Master	Oui	Oui	Oui	Oui	À la discrétion des établissements	Oui
	Danemark	4	Simultanée	5B	a	Oui	Non	Oui	Oui	À la discrétion des établissements	Oui
	Angleterre	4	Consécutive	5A	Master	Oui	Non	Oui	Non	Obligatoires	Oui
	Estonie	5	Simultanée & consécutive	5A	Master	Oui	Oui	Oui	Oui	Obligatoires	Non
	Finlande	5	Simultanée	5A	Master	Oui	a	Oui	Oui	Non proposés	Oui
	France	5	Consécutive	5A	Master	Non	Non	Non	Non	Obligatoires	Oui
	Allemagne	6.5	Consécutive	5A	Master	Non	Non	Oui	Oui	m	Oui
	Grèce	4	Simultanée	5A	Licence	Oui	a	Non	Non	Obligatoires	Non
	Hongrie ¹	4	Simultanée	5A	Licence	Oui	a	Oui	Non	Obligatoires	m
	Islande	5	Simultanée	5A	Master	Non	Non	Oui	Oui	Non proposés	Non
	Irlande	4, 6	Simultanée & consécutive	5A	Licence	Oui	Oui	Oui	Non	Obligatoires	Non
	Israël	4	Simultanée & consécutive	5A	Licence	Oui	Oui	Oui	Non	Obligatoires	Oui
	Italie	5	Simultanée	5A	Master	Oui	a	Oui	Non	Obligatoires	Non
	Japon	4	Simultanée	5A	Licence	Oui	a	Non	Oui	Obligatoires	Oui
	Corée	4	Simultanée	5A	Licence	Oui	a	Non	Oui	Obligatoires	Non
	Luxembourg	4	Simultanée	5A	Licence	Non	a	Non	Non	Non proposés	Non
	Mexique	4	Simultanée	5A	Licence	Non	Non	Non	Oui	Obligatoires	Oui
	Pays-Bas	4	Simultanée	5A	Licence	Non	Oui	Oui	Oui	Non proposés	Oui
	Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Norvège	4	Simultanée	5A	Licence	Oui	a	Oui	Oui	À la discrétion des établissements	m
	Pologne	5, 3	Simultanée	5A	Master, licence	Non	Non	Oui	Oui	Non proposés	Oui
	Portugal	3	Simultanée & consécutive	5A	Licence	Oui	Non	Oui	Non	Non proposés	Non
Écosse	4	Simultanée & consécutive	5A	Licence	Oui	Oui	Oui	Non	Obligatoires	Non	
République slovaque	5	Simultanée	5A	Master	Oui	Non	Oui	Oui	Obligatoires	Non	
Slovénie	5	Simultanée & consécutive	5A	Master	Oui	Oui	Oui	Non	À la discrétion des établissements	Oui	
Espagne	4	Simultanée	5A	Licence	Oui	a	Non	Non	Non proposés	Non	
Suède	4	Simultanée & consécutive	5A	Master	Oui	a	Oui	Non	Obligatoires	Oui	
Suisse	3	Simultanée	5A	Licence	Non	Non	Oui	Oui	m	m	
Turquie	4	Simultanée	5A	Licence	Oui	a	Non	Non	Obligatoires	Non	
États-Unis	4	Simultanée & consécutive	5A	Licence	Oui	Oui	m	m	À la discrétion des établissements	Oui	
Partenaires	Brésil	4	Consécutive	5B	a	Oui	a	Non	Non	m	Non
	Fédération de Russie	4	Simultanée	5A	Licence	Oui	Oui	Oui	Oui	Non proposés	Oui

Remarques : les colonnes montrant la durée de la formation pour les modèles consécutifs (soit la colonne 3) et les pourcentages de nouveaux enseignants ou d'enseignants en poste ayant achevé leur formation initiale d'enseignant (soit les colonnes 6-7) peuvent être consultées en ligne (voir le StatLink ci-dessous).

Les États fédéraux ou les pays dont le système d'éducation est fortement décentralisé peuvent appliquer des réglementations différentes selon les États, provinces ou régions. Pour plus de précisions, consulter l'annexe 3.

1. Année de référence : 2014.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/rse.htm).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933120290>

Tableau D6.1c. **Formation initiale des enseignants et accès à la profession, premier cycle du secondaire (2013)**

Dans les établissements d'enseignement publics

	Type de matières	Durée totale de la formation initiale d'enseignant, en années	Organisation prédominante de la formation initiale d'enseignant	Type de qualification de la CITE délivrée à l'issue de la formation initiale d'enseignant	Pour les qualifications de type CITE 5A, niveau du diplôme délivré	Existence de critères de sélection pour l'accès à la formation initiale d'enseignant	Existence de critères de sélection pour la progression dans la formation initiale d'enseignant	Les diplômés de la formation initiale d'enseignant peuvent commencer à enseigner directement	Les nouveaux enseignants sont pleinement qualifiés/fonctionnaires directement	Existence de programmes formels d'initiation	Existence de voies parallèles
		(1)	(2)	(4)	(5)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)
OCDE	Australie	4	Simultanée & consécutive	5A	Licence, autre	Oui	Non	Non	Oui	À la discrétion des établissements	m
	Professionnelles	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Autriche	Toutes (académiques) ¹	4,5	Simultanée & consécutive	5A	Master	Non	Non	Non	Oui	Obligatoires	Non
	Toutes (rénové et premier cycle) ²	3	Simultanée	5A	Licence	Oui	a	Oui	Oui	Non proposés	Non
Belgique (Fl.)	Générales	3	Simultanée	5B	a	Non	a	Oui	Oui	À la discrétion des établissements	Oui
	Professionnelles	m	Simultanée & consécutive	m	a	Non	Non	Oui	Oui	À la discrétion des établissements	Oui
Belgique (Fr.)	Toutes	3	Simultanée	5B	a	Non	a	Oui	Oui	À la discrétion des établissements	Oui
Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chili	Toutes	5	Simultanée & consécutive	5A	Licence	Non	Non	Oui	Oui	Non proposés	Non
République tchèque	Toutes	5	Simultanée & consécutive	5A	Master	Oui	Oui	Oui	Oui	À la discrétion des établissements	Oui
Danemark	Toutes	4	Simultanée	5B	a	Oui	Non	Oui	Oui	À la discrétion des établissements	Oui
Angleterre	Toutes	4	Consécutive	5A	Master	Oui	Non	Oui	Non	Obligatoires	Oui
Estonie	Toutes	5	Consécutive	5A	Master	Oui	Oui	Oui	Oui	Obligatoires	Non
Finlande	Toutes	5	Simultanée	5A	Master	Oui	a	Oui	Oui	Non proposés	Oui
France	Toutes	5	Consécutive	5A	Master	Non	Non	Non	Non	Obligatoires	Oui
Allemagne	Toutes	6,5	Consécutive	5A	Master	Non	Non	Oui	Oui	m	Oui
Grèce	Toutes	4	Simultanée	5A	Licence	Oui	a	Non	Non	Obligatoires	Non
Hongrie ³	Toutes	5	Simultanée & consécutive	5A	Master	Oui	Oui	Oui	Non	Obligatoires	m
Islande	Toutes	5	Simultanée	5A	Master	Non	Non	Oui	Oui	Non proposés	Non
Irlande	Toutes	5	Consécutive	5A	Licence	Oui	Non	Oui	Non	Obligatoires	Non
Israël	Toutes	4	Simultanée & consécutive	5A	Licence	Oui	Oui	Oui	Non	Obligatoires	Oui
Italie	Toutes	6	Consécutive	5A	Master	m	Oui	Oui	Non	Obligatoires	Non
Japon	Toutes	4	Simultanée	5A	Licence	Oui	a	Non	Oui	Obligatoires	Oui
Corée	Toutes	4	Simultanée & consécutive	5A	Licence	Oui	a	Non	Oui	Obligatoires	Non
Luxembourg	Générales	6,5	Consécutive	5A	Master	Non	Oui	Oui	Non	Obligatoires	Non
	Professionnelles	6,5	Consécutive	5A	Master	Non	Oui	Oui	Non	Obligatoires	Oui
Mexique	Générales	4	Simultanée	5A	Licence	Non	Non	Non	Oui	Obligatoires	Non
	Professionnelles	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Pays-Bas	Toutes	4	Simultanée	5A	Licence	Non	Non	Oui	Oui	Non proposés	Oui
Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Norvège	Toutes	4	Simultanée & consécutive	5A	Licence	Oui	a	Oui	Oui	À la discrétion des établissements	m
Pologne	Toutes	5	Simultanée	5A	Master, licence	Non	Non	Oui	Oui	Non proposés	Oui
Portugal	Toutes	5	Simultanée & consécutive	5A	Master	Oui	Non	Oui	Non	Non proposés	Non
Écosse	Toutes	5	Simultanée & consécutive	5A	Licence	Oui	Oui	Oui	Non	Obligatoires	Non
République slovaque	Toutes	5	Simultanée	5A	Master	Oui	Non	Oui	Oui	Obligatoires	Oui
Slovénie	Toutes	5	Simultanée & consécutive	5A	Master	Oui	Oui	Oui	Non	À la discrétion des établissements	Oui
Espagne	Toutes	5	Consécutive	5A	Master	Oui	Non	Non	Non	Non proposés	Non
Suède	Toutes	4,5	Simultanée & consécutive	5A	Master	Oui	a	Oui	Non	Obligatoires	Oui
Suisse	Toutes	5	Simultanée & consécutive	5A	Master	Non	Non	Oui	Oui	m	m
Turquie	Toutes	4	Simultanée	5A	Licence	Oui	a	Non	Non	Obligatoires	Non
États-Unis	Toutes	4	Simultanée & consécutive	5A	Licence	Oui	Oui	m	m	À la discrétion des établissements	Oui
Partenaires	Brésil	4	Consécutive	5B	a	Oui	a	Non	Non	m	Non
	Fédération de Russie	4	Simultanée	5A	Licence	Oui	Oui	Oui	Oui	Non proposés	Oui

Remarques : les colonnes montrant la durée de la formation pour les modèles consécutifs (soit la colonne 3) et les pourcentages de nouveaux enseignants ou d'enseignants en poste ayant achevé leur formation initiale d'enseignant (soit les colonnes 6-7) peuvent être consultées en ligne (voir le StatLink ci-dessous).

Les États fédéraux ou les pays dont le système d'éducation est fortement décentralisé peuvent appliquer des réglementations différentes selon les États, provinces ou régions. Pour plus de précisions, consulter l'annexe 3.

1. Par « Toutes (académiques) », on entend « Matières dispensées dans les établissements académiques du premier cycle de l'enseignement secondaire ».

2. Par « Toutes (rénové et premier cycle) », on entend « Matières dispensées dans les établissements d'enseignement secondaire rénové et les établissements du premier cycle de l'enseignement secondaire ».

3. Année de référence : 2014.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/rse.htm).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933120309>

Tableau D6.1d. Formation initiale des enseignants et accès à la profession, deuxième cycle du secondaire (2013)

Dans les établissements d'enseignement publics

OCDE	Type de matières	Durée totale de la formation initiale d'enseignant, en années	Organisation prédominante de la formation initiale d'enseignant	Type de qualification de la CTTE délivrée à l'issue de la formation initiale d'enseignant	Pour les qualifications de type CTTE SA, niveau du diplôme délivré	Existence de critères de sélection pour l'accès à la formation initiale d'enseignant	Existence de critères de sélection pour la progression dans la formation initiale d'enseignant	Les diplômés de la formation initiale d'enseignant peuvent commencer à enseigner directement	Les nouveaux enseignants sont pleinement qualifiés/fonctionnaires directement	Existence de programmes formels d'initiation	Existence de voies parallèles
		(1)	(2)	(4)	(5)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)
Australie	Générales	4	Simultanée & consécutive	5A	Licence, autre	Oui	Non	Non	Oui	À la discrétion des établissements	m
	Professionnelles	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Autriche	Générales	4,5	Simultanée & consécutive	5A	Master	Non	Non	Non	Oui	Obligatoires	Non
	Professionnelles	4	Simultanée	5A	Licence	Oui	a	Oui	Oui	Non proposés	Non
Belgique (Fl.)	Générales	5	Consécutive	5A	Autre	Non	Non	Oui	Oui	À la discrétion des établissements	Oui
	Professionnelles	m	Simultanée & consécutive	m	a	Non	Non	Oui	Oui	À la discrétion des établissements	Oui
Belgique (Fr.)	Générales	5	Simultanée & consécutive	5A	Master	Non	Non	Oui	Oui	À la discrétion des établissements	Oui
	Professionnelles	3	Simultanée	5B	a	Non	Non	Oui	Oui	À la discrétion des établissements	Oui
Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chili	Toutes	5,5	Simultanée & consécutive	5A	Licence	Non	Non	Oui	Oui	Non proposés	Oui
République tchèque	Générales	5	Simultanée & consécutive	5A	Master	Oui	Oui	Oui	Oui	À la discrétion des établissements	Oui
	Professionnelles	m	Consécutive	5A	Licence	Oui	a	Oui	Oui	À la discrétion des établissements	Oui
Danemark	Générales	6	Consécutive	5A	Master	Oui	Non	Oui	Oui	À la discrétion des établissements	Non
	Professionnelles	m	Consécutive	5B	a	Non	Non	Oui	Oui	À la discrétion des établissements	Non
Angleterre	Toutes	4	Consécutive	5A	Master	Oui	Non	Oui	Non	Obligatoires	Oui
Estonie	Générales	5	Consécutive	5A	Master	Oui	Oui	Oui	Oui	Obligatoires	Non
	Professionnelles	3	Consécutive	5A	Licence	Oui	Oui	Oui	Oui	Obligatoires	Non
Finlande	Générales	5	Simultanée	5A	Master	Oui	a	Oui	Oui	Non proposés	Oui
	Professionnelles	4	Consécutive	5A	Licence	Oui	a	Oui	Oui	Non proposés	m
France	Toutes	5	Consécutive	5A	Master	Non	Non	Non	Non	Obligatoires	Oui
Allemagne	Toutes	6,5	Consécutive	5A	Master	Non	Non	Oui	Oui	m	Oui
Grèce	Toutes	4	Simultanée	5A	Licence	Oui	a	Non	Non	Obligatoires	Oui
Hongrie ¹	Toutes	6	Simultanée & consécutive	5A	Master	Oui	Oui	Oui	Non	Obligatoires	m
Islande	Générales	5	Consécutive	5A	Master	Non	Non	Oui	Oui	Non proposés	Non
	Professionnelles	4	Consécutive	5A	Master	Non	Non	Oui	Oui	Non proposés	Non
Irlande	Toutes	5	Consécutive	5A	Licence	Oui	Non	Oui	Non	Obligatoires	Non
Israël	Toutes	4	Simultanée & consécutive	5A	Licence	Oui	Oui	Oui	Non	Obligatoires	Oui
Italie	Toutes	6	Consécutive	5A	Master	m	Oui	Oui	Non	Obligatoires	Non
Japon	Toutes	4	Simultanée	5A	Licence	Oui	a	Non	Oui	Obligatoires	Oui
Corée	Toutes	4	Simultanée & consécutive	5A	Licence	Oui	a	Non	Oui	Obligatoires	Non
Luxembourg	Générales	6,5	Consécutive	5A	Master	Non	Oui	Oui	Non	Obligatoires	Non
	Professionnelles	6,5	Consécutive	5A	Master	Non	Oui	Oui	Non	Obligatoires	Oui
Mexique	Toutes	4	a	5A	Licence	Non	Non	Non	Oui	Non proposés	Non
Pays-Bas	Générales	5,5	Simultanée & consécutive	5A	Master	Non	Oui	Oui	Oui	Non proposés	Oui
	Professionnelles	4	Simultanée	5A	Licence	Non	Non	Oui	Oui	Non proposés	Oui
Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Norvège	Générales	4-6	Consécutive	5A	Master	Oui	Non	Oui	Oui	À la discrétion des établissements	m
	Professionnelles	3	Consécutive	5A	Licence	Oui	Non	Oui	Oui	À la discrétion des établissements	m
Pologne	Toutes	5	Simultanée	5A	Master	Non	Non	Oui	Oui	Non proposés	Oui
Portugal	Toutes	5	Simultanée & consécutive	5A	Master	Oui	Non	Oui	Non	Non proposés	Non
Écosse	Toutes	5	Simultanée & consécutive	5A	Licence	Oui	Oui	Oui	Non	Obligatoires	Non
République slovaque	Toutes	5	Simultanée	5A	Master	Oui	Non	Oui	Oui	Obligatoires	Oui
Slovénie	Toutes	5	Simultanée & consécutive	5A	Master	Oui	Oui	Oui	Non	À la discrétion des établissements	Oui
Espagne	Toutes	5	Consécutive	5A	Master	Oui	Non	Non	Non	Non proposés	Non
Suède	Générales	5	Simultanée & consécutive	5A	Master	Oui	a	Oui	Non	Obligatoires	Oui
	Professionnelles	1,5	Simultanée & consécutive	5B	a	Oui	a	Oui	Non	Obligatoires	Oui
Suisse	Générales	6	Simultanée & consécutive	5A	Master	Non	Non	Oui	Oui	m	m
	Professionnelles	m	m	5A	Master	Non	Non	m	Oui	m	m
Turquie	Toutes	5	Simultanée & consécutive	5A	Licence	Oui	a	Non	Non	Obligatoires	Non
États-Unis	Toutes	4	Simultanée & consécutive	5A	Licence	Oui	Oui	m	m	À la discrétion des établissements	Oui
Partenaires	Brésil	Toutes	4	Consécutive	5B	a	Oui	a	Non	m	Non
	Fédération de Russie	Toutes	4	Simultanée	5A	Licence	Oui	Oui	Oui	Non proposés	Oui

Remarques : les colonnes montrant la durée de la formation pour les modèles consécutifs (soit la colonne 3) et les pourcentages de nouveaux enseignants ou d'enseignants en poste ayant achevé leur formation initiale d'enseignant (soit les colonnes 6-7) peuvent être consultées en ligne (voir le StatLink ci-dessous).

Les États fédéraux ou les pays dont le système d'éducation est fortement décentralisé peuvent appliquer des réglementations différentes selon les États, provinces ou régions. Pour plus de précisions, consulter l'annexe 3.

1. Année de référence : 2014.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/rse.htm).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933120328>

Tableau D6.2c. Conditions pour l'accès et la progression dans la formation initiale d'enseignant, premier cycle du secondaire (2013)

Dans les établissements d'enseignement publics

	Type de matières	Nombre cumulé d'années de formation requis pour l'accès à la formation initiale d'enseignant (1)	Nombre limité de places pour l'accès à la formation initiale d'enseignant (numerus clausus) (3)	Critères de sélection pour l'accès à la formation initiale d'enseignant						Nombre limité de places pour l'accès à une phase ultérieure de la formation initiale d'enseignant (numerus clausus) (10)	Critères de sélection à une phase ultérieure (pour progresser dans la formation initiale d'enseignant)		
				Existence de critères de sélection (4)	Concours (5)	Test normalisé (6)	Moyenne des notes dans l'enseignement secondaire (7)	Entretien (8)	Autre (9)		Existence de critères de sélection (11)	Sélection sur la base : d'un concours (C) ou d'un test normalisé (T) ou d'une moyenne des notes (M) ou d'un entretien (E) ou autre (A) (12)	
OCDE	Australie	Générales Professionnelles	13 m	Non m	Oui m	Non m	Non m	Oui m	Non m	Oui m	Non m	Non m	a m
	Autriche	Toutes (académiques) ¹ Toutes (rénové et premier cycle) ²	12 12	Non Non	Non Oui	a Non	a Oui	a Non	a Oui	a Non	Non a	Non a	a a
	Belgique (Fl.)	Générales Professionnelles	12 12	Non Non	Non Non	a a	a a	a a	a a	a a	a Non	Non Non	a a
	Belgique (Fr.)	Toutes	12	Non	Non	a	a	a	a	a	a	a	a
	Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chili	Toutes	12	Non	Non	a	a	a	a	a	Non	Non	a
	République tchèque	Toutes	13	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non	Oui	C, M, E
	Danemark	Toutes	13	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	a
	Angleterre	Toutes	13	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui	Non	Non	a
	Estonie	Toutes	12	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Oui	E
	Finlande	Toutes	12	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	m	Oui	a	a	a
	France	Toutes	12	Non	Non	a	a	a	a	a	Non	Non	a
	Allemagne	Toutes	12	m	Non	a	a	a	a	a	Oui	Non	a
	Grèce	Toutes	12	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	a	a	a
	Hongrie ³	Toutes	12	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Oui	M, E
	Islande	Toutes	14	Non	Non	a	a	a	a	a	Non	Non	a
	Irlande	Toutes	13	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	a
	Israël	Toutes	12	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	M, E
	Italie	Toutes	13	m	m	m	m	m	m	m	Oui	Oui	m
	Japon	Toutes	12	Oui	Oui	m	m	m	m	m	a	a	a
	Corée	Toutes	12	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	a	a	a
	Luxembourg	Toutes	13	Non	Non	a	a	a	a	a	Oui	Oui	C, T
	Mexique	Générales Professionnelles	12 m	Non m	Non m	a m	a m	a m	a m	a m	Non m	Non m	a m
	Pays-Bas	Toutes	11	Non	Non	a	a	a	a	a	a	Non	a
	Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Norvège	Toutes	13	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui	a	a	a
	Pologne	Toutes	12	Non	Non	a	a	a	a	a	Non	Non	a
	Portugal	Toutes	12	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	M, E, A
	Écosse	Toutes	13	Non	Oui	m	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	E
	République slovaque	Toutes	13	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	a
	Slovénie	Toutes	13	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	M
	Espagne	Toutes	12	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	a
	Suède	Toutes	12	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui	a	a	a
	Suisse	Toutes	13	Non	Non	a	a	a	a	a	Non	Non	a
	Turquie	Toutes	12	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	a	a	a
	États-Unis	Toutes	12	Non	Oui	m	m	m	m	m	Non	Oui	m
Partenaires	Brésil	Toutes	12	Non	Oui	Oui	m	m	m	m	Non	a	a
	Fédération de Russie	Toutes	11	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	C

Remarques : la colonne montrant le type de qualification minimale de la CITE requis pour l'accès à la formation initiale d'enseignant (soit la colonne 2) et les colonnes individuelles montrant les critères de sélection pour la progression dans la formation initiale d'enseignant (soit les colonnes 13-17) peuvent être consultées en ligne (voir le StatLink ci-dessous).

Les États fédéraux ou les pays dont le système d'éducation est fortement décentralisé peuvent appliquer des réglementations différentes selon les États, provinces ou régions. Pour plus de précisions, consulter l'annexe 3.

1. Par « Toutes (académiques) », on entend « Matières dispensées dans les établissements académiques du premier cycle de l'enseignement secondaire ».

2. Par « Toutes (rénové et premier cycle) », on entend « Matières dispensées dans les établissements d'enseignement secondaire rénové et les établissements du premier cycle de l'enseignement secondaire ».

3. Année de référence : 2014.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/rse.htm).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933120347>

Tableau D6.3c. [1/2] **Contenu de la formation initiale d'enseignant, premier cycle du secondaire (2013)**

Dans les établissements d'enseignement publics

D6

OCDE	Type de matières	Matières académiques		Cours de pédagogie/ de didactique	Cours de sciences de l'éducation	Cours sur le développement de l'enfant/de l'adolescent	Développement de compétences de recherche
		Inclus dans la formation initiale d'enseignant	Cours spécifiques pour les futurs enseignants	Inclus dans la formation initiale d'enseignant	Inclus dans la formation initiale d'enseignant	Inclus dans la formation initiale d'enseignant	Inclus dans la formation initiale d'enseignant
		(1)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
Australie	Générales	Obligatoires	Non	Obligatoires	Obligatoires	Obligatoires	À la discrétion des établissements m
	Professionnelles m		m	m	m	m	
Autriche	Toutes (académiques) ^{1, 2}	Obligatoires	Non	Obligatoires	Obligatoires	Obligatoires	Obligatoire
	Toutes (renové et premier cycle) ^{1, 3}	Obligatoires	Oui	Obligatoires	Obligatoires	Obligatoires	Obligatoire
Belgique (Fl.)	Générales	Obligatoires	Oui	À la discrétion des établissements	À la discrétion des établissements	À la discrétion des établissements	À la discrétion des établissements
	Professionnelles m		m	À la discrétion des établissements	À la discrétion des établissements	À la discrétion des établissements	À la discrétion des établissements
Belgique (Fr.) ¹	Toutes m	Obligatoires	Oui	Obligatoires	Obligatoires	Obligatoires	Obligatoire m
Canada	Toutes m	À la discrétion des établissements	Non	À la discrétion des établissements	À la discrétion des établissements	À la discrétion des établissements	À la discrétion des établissements
Chili	Toutes	À la discrétion des établissements	m	Obligatoires	Obligatoires	Obligatoires	À la discrétion des établissements
Rép. tchèque	Toutes	Obligatoires	Oui	Obligatoires	Obligatoires	Obligatoires	Non proposé
Danemark ¹	Toutes	Obligatoires	Oui	Obligatoires	À la discrétion des établissements	À la discrétion des établissements	À la discrétion des établissements
Angleterre	Toutes	Obligatoires	Oui	Obligatoires	Obligatoires	Obligatoires	Obligatoire
Estonie	Toutes	À la discrétion des établissements	Non	Obligatoires	Obligatoires	À la discrétion des établissements	Obligatoire
Finlande	Toutes	Obligatoires	Non	Obligatoires	Obligatoires	À la discrétion des établissements	Obligatoire
France	Toutes	À la discrétion des établissements	Non	À la discrétion des établissements	À la discrétion des établissements	À la discrétion des établissements	À la discrétion des établissements
Allemagne ¹	Toutes	Obligatoires	Non	Obligatoires	Obligatoires	Obligatoires	À la discrétion des établissements
Grèce	Toutes	Obligatoires	Oui	Obligatoires	Obligatoires	À la discrétion des établissements	À la discrétion des établissements
Hongrie ^{1, 4}	Toutes	Obligatoires	Oui	Obligatoires	Obligatoires	Obligatoires	Obligatoire
Islande	Toutes	À la discrétion des établissements	m	À la discrétion des établissements	À la discrétion des établissements	À la discrétion des établissements	À la discrétion des établissements
Irlande ¹	Toutes	Obligatoires	Non	Obligatoires	Obligatoires	Obligatoires	Obligatoire
Israël ¹	Toutes	Obligatoires	Oui	Obligatoires	Obligatoires	Obligatoires	Obligatoire
Italie	Toutes	Obligatoires	m	m	m	m	m
Japon ¹	Toutes	Obligatoires	Oui	Obligatoires	Obligatoires	Obligatoires	À la discrétion des étudiants
Corée	Toutes	Obligatoires	Oui	Obligatoires	Obligatoires	À la discrétion des établissements	À la discrétion des établissements
Luxembourg	Toutes	Obligatoires	Non	Obligatoires	Obligatoires	Obligatoires	Obligatoire
Mexique ¹	Générales	Obligatoires	Oui	Obligatoires	Obligatoires	Obligatoires	À la discrétion des étudiants
	Professionnelles a	Non proposées		Non proposés	Non proposés	Non proposés	Non proposé
Pays-Bas	Toutes	À la discrétion des établissements	Oui	À la discrétion des établissements	À la discrétion des établissements	À la discrétion des établissements	À la discrétion des établissements
Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m
Norvège	Toutes	Obligatoires	Oui	Obligatoires	Obligatoires	Obligatoires	Obligatoire
Pologne	Toutes	Obligatoires	Non	Obligatoires	Obligatoires	Obligatoires	Obligatoire
Portugal	Toutes	Obligatoires	Oui	Obligatoires	Obligatoires	Obligatoires	Obligatoire
Écosse	Toutes	m	m	Obligatoires	Obligatoires	Obligatoires	m
Rép. slovaque	Toutes	Obligatoires	Oui	Obligatoires	Obligatoires	Obligatoires	À la discrétion des établissements
Slovénie ¹	Toutes	Obligatoires	Oui	Obligatoires	Obligatoires	Obligatoires	Obligatoire
Espagne ¹	Toutes	Obligatoires	Non	Obligatoires	Obligatoires	Obligatoires	Obligatoire
Suède ¹	Toutes	Obligatoires	Non	Obligatoires	Obligatoires	Obligatoires	Obligatoire
Suisse	Toutes	Obligatoires	Non	Obligatoires	Obligatoires	m	Obligatoire
Turquie	Toutes	Obligatoires	Oui	Obligatoires	Obligatoires	Obligatoires	Obligatoire
États-Unis	Toutes	À la discrétion des établissements	m	À la discrétion des établissements	À la discrétion des établissements	À la discrétion des établissements	À la discrétion des établissements
Partenaires	Brésil ¹	Toutes	Obligatoires	Non	Obligatoires	Obligatoires	À la discrétion des étudiants
	Féd. de Russie	Toutes	Obligatoires	Oui	Obligatoires	Obligatoires	Obligatoire

Remarques : les colonnes montrant le nombre minimum de matières académiques à étudier (soit la colonne 2), les conditions à satisfaire en matière de dissertation sur la base des recherches personnelles de l'étudiant (soit la colonne 8) et l'existence ou non de cours communs pour l'ensemble des futurs enseignants (soit la colonne 17) peuvent être consultées en ligne (voir le *StatLink* ci-dessous).

Les États fédéraux ou les pays dont le système d'éducation est fortement décentralisé peuvent appliquer des réglementations différentes selon les États, provinces ou régions. Pour plus de précisions, consulter l'annexe 3.

1. La durée totale typique en jours est estimée sur la base des conditions spécifiées dans une unité différente, c'est-à-dire en nombre d'heures, de semaines, d'années ou de crédits, pour la colonne 10. Voir les notes à l'annexe 3.

2. Par « Toutes (académiques) », on entend « Matières dispensées dans les établissements académiques du premier cycle de l'enseignement secondaire ».

3. Par « Toutes (renové et premier cycle) », on entend « Matières dispensées dans les établissements d'enseignement secondaire renové et les établissements du premier cycle de l'enseignement secondaire ».

4. Année de référence : 2014.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/rse/htm).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933120366>

Tableau D6.3c. [2/2] **Contenu de la formation initiale d'enseignant, premier cycle du secondaire (2013)**

Dans les établissements d'enseignement publics

	Type de matières	Stage pratique								
		Inclus dans la formation initiale d'enseignant	Durée totale typique, en jours	Principales personnes responsables de l'encadrement des futurs enseignants						
				Enseignants tuteurs en poste dans l'établissement	Direction de l'établissement	Inspection	Personnel de l'établissement dispensant la formation d'enseignant	Autorités locales en charge de l'éducation	Autre	
(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)			
OCDE	Australie	Générales Obligatoire	80	Oui	Oui	a	Oui	a	m	
	Professionnelles	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Autriche	Toutes (académiques) ^{1,2}	Obligatoire	78	Oui	Non	Non	Oui	Non	a
		Toutes (renové et premier cycle) ^{1,3}	Obligatoire	113	Oui	Non	Non	Oui	Non	a
	Belgique (Fl.)	Générales	Obligatoire	m	Oui	Oui	Non	Oui	Non	a
		Professionnelles	Obligatoire	m	Oui	Oui	Non	Oui	Non	a
	Belgique (Fr.) ¹	Toutes	Obligatoire	120	Oui	Non	Non	Oui	Non	a
	Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chili	Toutes	À la discrétion des établissements	m	m	Oui	a	Oui	Non	a
	République tchèque	Toutes	À la discrétion des établissements	m	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
	Danemark ¹	Toutes	Obligatoire	100	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
	Angleterre	Toutes	Obligatoire	120	Oui	Non	Non	Oui	Non	a
	Estonie	Toutes	Obligatoire	50	Oui	Oui	a	Oui	Non	a
	Finlande	Toutes	Obligatoire	m	Oui	m	a	Oui	m	m
	France	Toutes	À la discrétion des établissements	m	a	a	a	a	a	a
	Allemagne ¹	Toutes	Obligatoire	282-604	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non
	Grèce	Toutes	Obligatoire	m	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
	Hongrie ^{1,4}	Toutes	Obligatoire	120-140	Oui	Oui	a	Oui	Non	a
	Islande	Toutes	Obligatoire	105	Oui	Oui	Non	Non	Non	a
	Irlande ¹	Toutes	Obligatoire	100	Oui	Oui	Non	Oui	Non	a
Israël ¹	Toutes	Obligatoire	60	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	
Italie	Toutes	Obligatoire	m	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	
Japon ¹	Toutes	Obligatoire	20	Oui	Oui	a	Non	Non	a	
Corée	Toutes	Obligatoire	40	Oui	Oui	Non	Oui	Non	a	
Luxembourg	Toutes	Obligatoire	m	Oui	Oui	Non	Oui	Non	a	
Mexique ¹	Générales	Obligatoire	m	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	
	Professionnelles	À la discrétion des étudiants	a	a	a	a	a	a	a	
Pays-Bas	Toutes	Obligatoire	m	Oui	m	Non	Oui	Non	a	
Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Norvège	Toutes	Obligatoire	100	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	
Pologne	Toutes	Obligatoire	m	Oui	Oui	Non	Non	Non	a	
Portugal	Toutes	Obligatoire	160	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	
Écosse	Toutes	Obligatoire	90	Oui	Oui	Non	Oui	Non	a	
République slovaque	Toutes	Obligatoire	m	Oui	Oui	Non	Non	Non	a	
Slovénie ¹	Toutes	Obligatoire	50-55	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	
Espagne ¹	Toutes	Obligatoire	40	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	
Suède ¹	Toutes	Obligatoire	100	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	
Suisse	Toutes	Obligatoire	m	m	m	m	m	m	m	
Turquie	Toutes	Obligatoire	30	Oui	Oui	Non	Oui	Non	a	
États-Unis	Toutes	À la discrétion des établissements	m	Oui	Oui	m	Oui	Oui	m	
Partenaires	Brésil ¹	Toutes	Obligatoire	75	Oui	Non	a	Oui	Non	m
	Fédération de Russie	Toutes	Obligatoire	36	Oui	Oui	Non	Oui	Non	a

Remarques : les colonnes montrant le nombre minimum de matières académiques à étudier (soit la colonne 2), les conditions à satisfaire en matière de dissertation sur la base des recherches personnelles de l'étudiant (soit la colonne 8) et l'existence ou non de cours communs pour l'ensemble des futurs enseignants (soit la colonne 17) peuvent être consultées en ligne (voir le StatLink ci-dessous).

Les États fédéraux ou les pays dont le système d'éducation est fortement décentralisé peuvent appliquer des réglementations différentes selon les États, provinces ou régions. Pour plus de précisions, consulter l'annexe 3.

1. La durée totale typique en jours est estimée sur la base des conditions spécifiées dans une unité différente, c'est-à-dire en nombre d'heures, de semaines, d'années ou de crédits, pour la colonne 10. Voir les notes à l'annexe 3.

2. Par « Toutes (académiques) », on entend « Matières dispensées dans les établissements académiques du premier cycle de l'enseignement secondaire ».

3. Par « Toutes (renové et premier cycle) », on entend « Matières dispensées dans les établissements d'enseignement secondaire renové et les établissements du premier cycle de l'enseignement secondaire ».

4. Année de référence : 2014.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/rse.htm).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933120366>

Tableau D6.5c. Accès à la profession d'enseignant, premier cycle du secondaire (2013)

Dans les établissements d'enseignement publics

OCDE	Type de matières	Programme formel d'initiation				Existence	Durée typique en mois	Réussite d'un programme d'initiation requise pour l'obtention d'un titre/d'une licence	Fruit de la collaboration entre l'établissement d'enseignement et l'établissement dispensant la formation d'enseignant/le ministère
		(1)	(2)	(7)	(8)				
Australie	Générales	Non	L	Oui	a	À la discrétion des établissements	m	Non	m
	Professionnelles	m	m	m	m	m	m	m	m
Autriche	Toutes (académiques) ¹	Non	L, A	Oui	a	Obligatoire	12	Oui	Oui
	Toutes (renové et premier cycle) ²	Oui	a	Oui	a	Non proposé	a	a	a
Belgique (Fl.)	Générales	Oui	a	Oui	a	À la discrétion des établissements	m	Non	Non
	Professionnelles	Oui	a	Oui	a	À la discrétion des établissements	m	Non	Non
Belgique (Fr.)	Toutes	Oui	a	Oui	a	À la discrétion des établissements	m	Non	m
Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chili	Toutes	Oui	a	Oui	a	Non proposé	a	a	a
République tchèque	Toutes	Oui	a	Oui	a	À la discrétion des établissements	m	Non	m
Danemark	Toutes	Oui	a	Oui	a	À la discrétion des établissements	m	Non	Non
Angleterre	Toutes	Oui	a	Non	L, P[12]	Obligatoire	12	Oui	Non
Estonie	Toutes	Oui	a	Oui	a	Obligatoire	12	Non	Oui
Finlande	Toutes	Oui	a	Oui	a	Non proposé	a	a	a
France	Toutes	Non	C	Non	P[12]	Obligatoire	12	Oui	Oui
Allemagne	Toutes	Oui	a	Oui	a	m	m	m	m
Grèce	Toutes	Non	C, T, L	Non	L, P[24]	Obligatoire	1	Oui	Oui
Hongrie ³	Toutes	Oui	a	Non	P[24], A	Obligatoire	24	Oui	Non
Islande	Toutes	Oui	a	Oui	a	Non proposé	a	a	a
Irlande ⁴	Toutes	Oui	a	Non	P[4.8], A	Obligatoire	12	Oui	Non
Israël	Toutes	Oui	a	Non	L, P[10], A	Obligatoire	10	Oui	Oui
Italie ⁴	Toutes	Oui	a	Non	P[12], A	Obligatoire	12	Oui	Oui
Japon ⁴	Toutes	Non	C, L	Oui	a	Obligatoire	12	Non	Oui
Corée ⁴	Toutes	Non	C	Oui	a	Obligatoire	0,25	Non	Non
Luxembourg	Toutes	Oui	a	Non	P[24], A	Obligatoire	18	Oui	Oui
Mexique ⁴	Générales	Non	C	Oui	a	Obligatoire	0,5	Non	Oui
	Professionnelles	m	m	m	m	m	m	m	m
Pays-Bas	Toutes	Oui	a	Oui	a	Non proposé	a	a	a
Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Norvège	Toutes	Oui	a	Oui	a	À la discrétion des établissements	12	Non	Non
Pologne	Toutes	Oui	a	Oui	a	Obligatoire	9	Non	Non
Portugal	Toutes	Oui	a	Non	P[12], A	Non proposé	a	a	a
Écosse	Toutes	Oui	a	Non	L, P[10]	Obligatoire	10	Oui	Oui
République slovaque	Toutes	Oui	a	Oui	a	Obligatoire	10	Oui	Non
Slovénie	Toutes	Oui	a	Non	L	À la discrétion des établissements	10	Non	Oui
Espagne	Toutes	Non	C	Non	P[3-12]	Non proposé	a	a	a
Suède ⁴	Toutes	Oui	a	Non	L, P[11]	Obligatoire	11	Oui	Non
Suisse	Toutes	Oui	a	Oui	a	m	m	m	m
Turquie	Toutes	Non	C	Non	P[12]	Obligatoire	12	Oui	Oui
États-Unis	Toutes	m	m	m	m	À la discrétion des établissements	m	m	m
Partenaires	Brésil ⁴	Toutes	Non	C	Non	P[36], A	m	m	m
	Fédération de Russie	Toutes	Oui	a	Oui	a	Non proposé	a	a

Remarques : les colonnes individuelles montrant les conditions supplémentaires pour commencer à enseigner (soit les colonnes 3-6) et être pleinement qualifié (soit les colonnes 9-12), les principales personnes responsables de l'encadrement des enseignants débutants (soit les colonnes 17-22), les conditions les concernant en termes de formation et de compensation perçue (soit les colonnes 23-24) et le pourcentage d'enseignants quittant la profession au cours des 5 premières années (soit la colonne 25) peuvent être consultées en ligne (voir le *StatLink* ci-dessous).

Les États fédéraux ou les pays dont le système d'éducation est fortement décentralisé peuvent appliquer des réglementations différentes selon les États, provinces ou régions. Pour plus de précisions, consulter l'annexe 3.

1. Par « Toutes (académiques) », on entend « Matières dispensées dans les établissements académiques du premier cycle de l'enseignement secondaire ».


2. Par « Toutes (renové et premier cycle) », on entend « Matières dispensées dans les établissements d'enseignement secondaire renové et les établissements du premier cycle de l'enseignement secondaire ».

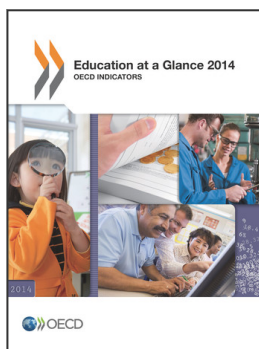
3. Année de référence : 2014.

4. La durée totale typique en mois est estimée sur la base des conditions spécifiées dans une unité différente, c'est-à-dire en nombre d'heures, de semaines, d'années ou de crédits, pour les colonnes 8, 11 et/ou 14. Voir les notes à l'annexe 3.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/rse.htm).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933120385>



Extrait de :
Education at a Glance 2014
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/eag-2014-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2014), « Indicateur D6 - Que faut-il pour devenir enseignant ? », dans *Education at a Glance 2014 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/eag-2014-34-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.